



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général

Agréée Jeunesse et sport

Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

du lundi 13 octobre 2025 à 14 h à Pau

Présents : Michelle ARRATEIG-BUGAT, Bernard CANUT-ROCAFORT, Thierry COUMEL, Françoise DALIGAUX, Sylviane FRAYSSE, Benoît LALANNE, Sylvie LASSERRE, Hervé LATKOWSKI, Pascale LATKOWSKI, Joëlle LE LAY, Albert MALABIRADE, Martine MONTESINOS, Sophie NERBONNE, Christine RASSAT.

Excusés et représentés : Philippe BANOS représenté par Sylvie LASSERRE, Janick CAZAUBON représentée par Joëlle LE LAY, Catherine LAURANS représentée Bernard CANUT-ROCAFORT, Chantal MENAUD représentée par Martine MONTESINOS.

Votants = 18

ORDRE DU JOUR :

- I. Enregistrement des décisions prises par consultation électronique
- II. Modification du règlement intérieur
- III. Formalités d'inscription aux sorties découverte
- IV. Validation des documents financiers pour l'assemblée générale
- V. Couverture du programme 250
- VI. Préparation de l'assemblée générale
- VII. Activités et mise à jour de la composition des commissions, groupes et permanences
- VIII. Informations
- IX. Questions diverses
- X. Calendrier
- XI. Mot du président

I - ENREGISTREMENT DES DÉCISIONS PRISES PAR CONSULTATION ÉLECTRONIQUE

1. Compte rendu du CA du 26 mai 2025

Il a été approuvé le 12 juin à l'unanimité via Framadate.

2. Achat de matériel bureautique

Un Bureau restreint réuni le 11 juillet a étudié le devis proposé par PMI, notre prestataire actuel, qui concerne des équipements très attendus, amortis et devenus obsolètes.

Deux PC (un pour le secrétariat administratif et un pour la permanence de Tarbes) avec logiciels bureautique Microsoft Office et antivirus, un logiciel de sauvegarde pour le secrétariat administratif et une imprimante pour la permanence de Tarbes. Le Bureau a proposé de valider cet achat via Framadate.

Il a été validé à l'unanimité le 17 juillet 2025

3. Achat de deux développements du site internet

Ce Bureau restreint a également étudié deux devis de Novae, notre nouveau prestataire pour le site internet.

Il a proposé au CA le jour même de valider dès à présent l'achat de deux développements :

- l'accès par l'adhérent à la vue imprimable de la sortie à laquelle il est inscrit, sans les numéros de téléphone de ceux qui ont refusé leur communication
- rendre impossibles l'inscription et la désinscription après l'heure de fermeture de la permanence précédant la sortie concernée.

Il a été validé par seize voix pour et deux abstentions le 17 juillet 2025

Nota : Les modalités d'exécution de cette décision n'avaient pas été définies. En conséquence, elles sont toujours en attente. Le devis obtenu par Benoît LALANNE et sur lequel figurent ces deux lignes en comprend 19 qui demandent un examen plus approfondi. Il ne peut donc être signé en l'état. Un nouveau devis sera demandé par Françoise DALIGAUX pour le 1^{er} item.

II – MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'élection des membres de la commission Sorties-formation s'est tenue pendant la réunion des encadrants du 19 septembre avec dix-sept candidatures et douze postes à pourvoir. Il y a eu deux ex aequo en douzième position. Les encadrants souhaitent qu'une solution soit trouvée pour ne pas procéder à un tirage au sort et garder treize membres.

La responsable de la commission Statuts-règlement intérieur a consulté les membres de cette commission par courriel, proposant de modifier le règlement intérieur afin de satisfaire cette demande.

La commission a décidé à l'unanimité via Framadate le 27 septembre de proposer au Conseil d'administration d'ajouter, à la fin de l'article VI-4 du règlement intérieur la phrase suivante : *Exceptionnellement, si à l'issue de l'élection la douzième place est occupée par deux encadrant(e)s ex aequo, le Conseil d'administration pourra valider une treizième candidature pour un an au plus. Si le nombre d'ex aequo à la douzième place est supérieur à deux, un tirage au sort sera effectué.*

Vote pour valider les modifications proposées de l'article 4 du VI du règlement intérieur

Pour : à l'unanimité

Vote pour valider l'élection d'un treizième membre à la commission Sorties-formation pour un an

Pour : à l'unanimité

Les modalités d'élection de la CSF devront être affinées par la commission Statuts-règlement intérieur : possibilité de donner un pouvoir pour les encadrants qui ne peuvent assister à la réunion etc.

III – FORMALITÉS D'INSCRIPTION AUX SORTIES DÉCOUVERTE – QUESTIONNAIRE SANTÉ

Le groupe de travail administratif a modifié les bulletins d'inscription pour le Pass'Randos et l'adhésion annuelle. Conformément à la décision du CA, l'obligation de fournir systématiquement un certificat médical a été remplacée par l'accomplissement d'une nouvelle démarche avec le questionnaire santé.

Le groupe a également produit un document à remplir par les candidats à une sortie découverte et par la permanence. Le questionnaire santé n'y est pas mentionné, les avis étant partagés sur cette obligation.

Arguments pour

- Utiliser le même outil d'évaluation pour participer à une randonnée que pour un Pass'Randos et une adhésion (ou réadhésion).
- Utiliser ce questionnaire pour une sortie découverte va complètement dans le sens de la loi qui vise à responsabiliser les éventuels adhérents.
- Se prévaloir du respect de la loi montre que l'association est sérieuse et scrupuleuse du respect des règles.
- Ce questionnaire est de toute façon à remplir lors de l'adhésion.
- Protéger la personne et l'association.

Arguments contre

- Passer de « on ne demande qu'un nom et un numéro de téléphone » à « il faut remplir un document et attester qu'on a répondu par la négative à toutes les questions d'un cerfa créé pour le renouvellement d'une licence d'une fédération sportive » peut paraître excessif.
- Le risque est de passer pour une association trop administrative et de faire fuir de potentiels nouveaux adhérents.
- Si la personne a un membre de sa famille décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée durant les douze derniers mois, elle devra fournir un certificat médical pour une sortie découverte.
- Ce serait minimiser le rôle des permanents qui évaluent par la discussion la capacité à randonner de la personne qui se présente.

En attendant qu'une décision soit prise par le CA, le président a demandé par courriel aux permanences le 12 août de présenter éventuellement le questionnaire afin d'aider les personnes à estimer leurs capacités physiques et de faire un retour sur leurs réactions aux responsables des permanences. Les responsables des permanences sont-absentes et représentées. Elles n'ont pas donné d'informations à leurs représentants au CA de ce jour sur les retours d'expérience de tous les permanents.

Vote pour que l'inscription à une sortie découverte soit soumise aux mêmes conditions qu'un Pass'Randos ou une adhésion annuelle pour ce qui concerne le questionnaire santé
Pour : 15 – Contre : 2 – Abstention : 1

IV – VALIDATION DES DOCUMENTS FINANCIERS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Après débat, quelques ajustements ont été apportés à la présentation des documents, élaborés par la trésorière Sylvie LASSERRE, qui avaient été envoyés aux administrateurs avant le CA.

1 – Compte de résultat 2024-2025

L'association a compté 477 adhérents et 45 Pass'Randos, soit 10 adhérents de moins et 23 Pass'Randos de plus qu'en 2023-2024.

Les recettes s'élèvent à 30 105 € dont :

- 23 284 € d'adhésions (+ 4 814 € grâce à l'augmentation des tarifs)
 - 2 000 € de subventions en raison des deux du Parc national reçues pendant le même exercice (décalage)
 - 1 220 € de vente de programmes
 - 1 352 € d'assurances
 - 830 € de dons
 - 963 € de produits financiers
 - 35 € de location de matériel de montagne
 - 421 € de solde sur le séjour avec le Ariégeois 2024 et de cotisation FSGT 2024 non réclamée
- Nous avons noté en information les frais des bénévoles, indemnités kilométriques, soit 79 500 €.

Le total des charges est de 28 925 € dont

- 2 833 € de location immobilière
- 3 112 € de support de communication
- 1 745 € d'assurances
- 10 373 € de salaires plus charges
- 1 381 € de solde différentiel entre le prix d'acquisition des immobilisations et les amortissements (dépréciation annuelle)
- 1 801 € d'amortissements des nouvelles acquisitions d'immobilisations informatiques.

Sur le devis de notre nouveau prestataire, la refonte du design du logiciel d'un montant de 500 € avait été inscrit. Nous l'avons provisionné ainsi que 1 500 € pour du matériel de montagne pour la sécurité et du petit mobilier pour le poste du secrétariat.

Le résultat est de plus 1 180 €

Le précédent était de moins 273 €.

Vote pour l'adoption du compte de résultat 2024-2025 qui sera présenté dans le rapport financier à l'Assemblée générale
Pour à l'unanimité

2 – Budget prévisionnel 2025-2026

Le budget prévisionnel est bâti sur une estimation prudente de 475 adhésions et les subventions habituelles, soit 800 € du Parc national et 400 € de la ville de Tarbes.

Il s'équilibre à 27 600 €.

Les principales dépenses qui augmentent : frais d'assemblée générale en raison de la fin de la gratuité de la salle, amortissements suite aux achats de matériel informatique, salaires avec la prime en année pleine.

Les dépenses qui vont baisser concernent les programmes et les abonnements (téléphone, internet).

**Vote pour la reconduction, au prorata de sa présence, d'une prime de fin d'année en faveur de la secrétaire administrative, soit 600 €
Pour à l'unanimité**

**Vote pour l'adoption du budget prévisionnel 2025-2026 tel que modifié pendant le CA et qui sera présenté à l'Assemblée générale dans le rapport financier
Pour à l'unanimité**

3 – Bilan 2024-2025

Le bilan montre un actif net de 44 308 €, soit 55 554 € brut moins 11 246 € d'amortissements.
Le passif s'élève 43 128 €, ce qui aboutit à un résultat positif de 1 180 €, contre moins 273 € en 2024-2025.

**Vote pour l'adoption du bilan 2024-2025 qui sera présenté dans le rapport financier à l'AG
Pour à l'unanimité**

V – COUVERTURES DU PROGRAMME N° 250

Il est proposé aux administrateurs que la première de couverture soit une photo de la borne frontière 250 du port de Belhay. La quatrième de couverture présentera une création graphique mettant le nombre 250 en valeur. En conséquence, il n'y aurait pas de concours photos-aquarelles pour ce programme, exceptionnellement.

**Vote pour l'adoption d'une première et d'une quatrième de couverture du programme n° 250 sans concours
Pour à l'unanimité**

VI – PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1 – Rapports moral et d'activités

Le rapport moral sera rédigé et présenté par le président Hervé LATKOWSKI.
Le rapport d'activités le sera par la secrétaire générale, Joëlle LE LAY, d'une manière globale.
Les rapports d'activités de chaque commission, groupe et permanence, rédigés par leur responsable, seront repris intégralement en annexe 1 et la liste exhaustive des bénévoles en annexe 2.

2 – Renouvellement des membres du CA

Michelle ARRATEIG -BURGAT, Thierry COUMEL, Sylvie LASSERRE, Hervé LATKOWSKI, Joëlle LE LAY et Albert MALABIRADE sont en fin de mandat. Six postes sont à pourvoir.

Candidatures reçues au 12 octobre

- au CA : Michelle ARRATEIG BUGAT, Élisabeth ARRIUS-PARDIES, Thierry COUMEL, Albert MALABIRADE, Christian OLIVIER.
- à la commission d'appel : Jean-Marie DELADERRIERE, Hervé LATKOWSKI, Valérie RAVOIRE.

3 – Renouvellement du Bureau restreint

Il constitue l'organe exécutif de toute structure associative. Il comprend le président, les deux vice-président(e)s, la secrétaire générale et la trésorière. Les tirages au sort de la durée des mandats l'an dernier ont eu pour conséquence une situation inédite. Cette année le président (membre du CA depuis 2010), la secrétaire générale (membre du CA depuis 2011), la trésorière (qui a accepté de dépanner provisoirement l'association) ainsi que le vice-président sont en fin de mandat. Les trois premiers nommés ne souhaitent pas se représenter.

À ce jour, aucun des membres du CA actuel ne s'est proposé pour assurer ces fonctions.

La vice-présidente terminera son mandat dans un an et ne renouvellera pas sa candidature.

Le vice-président postule pour un second (donc dernier) mandat de trois ans. Il propose au CA une gouvernance en coprésidence.

Cette disposition n'existe pas dans nos statuts. Leur révision nécessiterait (nécessitera) une assemblée générale extraordinaire avec un important travail de réflexion et de rédaction en amont. Dans l'intervalle, il faudra trouver des modalités de fonctionnement exceptionnelles et trouver des volontaires pour assumer les responsabilités et fonctions vacantes.

4 – Organisation

L'appel à candidature pour le CA et la commission d'Appel a été envoyé aux adhérents vendredi 3 octobre. Date limite pour candidater : lundi 27 octobre à minuit.

Envoi des convocations : au plus tard vendredi 7 novembre.

Mise à disposition des adhérents des rapports d'activités et financier : au plus tard vendredi 14 novembre.

Organisation de l'accueil et des émargements : Françoise CAVALIER et Pascale LATKOWSKI en coordination avec la secrétaire administrative.

Les programmes papier seront remis par des membres de la commission Communication, sur un stand spécifique, aux personnes qui les ont commandés.

Organisation du moment convivial après l'AG : commission Festivités. L'association offre l'apéritif. Le buffet sera dressé par les membres de la commission et approvisionné par les aimables adhérents.

5 – Déroulement

Après l'adoption des rapports une pause de dix à quinze minutes sera organisée. Elle permettra aux adhérents qui le souhaitent de rencontrer les responsables et éventuellement des membres de chaque commission, groupe et permanence qui prendront place sur le pourtour de l'amphithéâtre.

Les adhérents pourront postuler immédiatement. Les responsables de ces instances transmettront les noms des nouveaux membres éventuels à la secrétaire générale instantanément ou à l'issue de l'AG.

Dès à présent, ces responsables ou représentants doivent demander aux membres s'ils continuent et fournir ces noms à la secrétaire générale avant l'assemblée générale.

VII – ACTIVITÉS ET MISE À JOUR DES COMMISSIONS, GROUPES ET PERMANENCES

1 – Activités impliquant plusieurs instances

Réseaux sociaux : commission Communication (Comcom) et groupe Gestion numérique

Notre visibilité augmente régulièrement.

- Sur Instagram, nos publications sont visionnées en moyenne par mois (août et septembre) plus de 3 000 fois, dont à 40 % par des non followers. Cela représente une progression moyenne mensuelle de 57 %.

- Sur Facebook, sur les trois derniers mois (au 8 octobre), nos publications ont été vues plus 69 000 fois, soit une progression de 103 % par rapport aux 90 jours précédents. À 75 %, ce sont les albums photos qui attirent le plus de vues et qui génèrent le plus d'interactions (like, commentaires, clics...). Au 6 octobre, nous avons 875 followers. Pour mémoire, nous en avons moins de 400 en octobre 2024. Depuis un an, nous avons donc plus que doublé nos followers dont le nombre progresse de 25 % tous les trois mois.

Changement de fournisseur d'accès à Internet : Comcom, groupe Gestion numérique et permanence

La permanence de Tarbes bénéficie maintenant d'une connexion fibre avec Bouygues Telecom et une réduction du coût mensuel de moitié (20 € / mois vs 41,50 €). Benoît LALANNE membre de ces trois instances a suivi ce dossier.

Un abonnement mobile sera pris pour un coût de 2 € / mois. Le téléphone mobile du secrétariat administratif a été transféré à la permanence de Tarbes.

Forums des associations : Comcom et permanences

À Tarbes le 6 septembre comme à Pau le 13 septembre, les forums ont connu une très forte affluence.

Modification du règlement intérieur : commissions Sorties-formation (CSF) et Statuts-règlement intérieur
Suite à la réunion des encadrants organisée par la CSF, la commission Statuts règlement intérieur a proposé au CA une modification de l'article VI-4 du règlement intérieur. Voir plus haut : II.

Festival de l'Image Nature à Cauterets : commission Relations avec le PNP et groupe Flore
Janick CAZAUBON, secondé par Didier DABBADIE, a animé un atelier pour les scolaires le 26 septembre. Sylviane FRAYSSE et Joëlle LE LAY les ont rejoints afin de représenter les APNP à l'inauguration.

2 – Commission Communication

- La saison 2025 du Pass'Randos a bénéficié d'une campagne de promotion active (affiches, réseaux sociaux, communiqué de presse), entraînant un doublement des adhésions par rapport à l'an dernier (45 vs 22).
- Impression de 2 000 flyers et 1 000 cartes de visite avec une réduction du coût de 60 % par rapport à l'impression précédente.
- Sophie NERBONNE continue son travail de demande de subventions et de recherche des partenariats.
- Le planning de réalisation du programme n° 250 est calé. Plusieurs devis ont été réalisés auprès d'imprimeurs. Ipadour de Pau est le mieux positionné avec un devis de 378 € TTC (vs 510 € TTC pour SEB de Tarbes pour le n° 249).
- Un groupe WhatsApp dédié à la ComCom a été créé pour favoriser des échanges plus rapides et coordonnés.
- Le 25 juin : intervention radiophonique de Benoît LALANNE sur les Pass'Randos.

Le président souligne l'intérêt de la présence des APNP sur les réseaux sociaux. Il souhaite qu'on réalise un effort en direction des maisons du Parc national et qu'on cible des lieux de rencontre dans lesquels nous pourrions avoir des adhérents potentiels (comités d'entreprise, magasins, ...). Il faut établir cette liste dans chaque département et aller déposer des flyers.

La Comcom étudiera les solutions et fera un compte rendu au CA.

3 – Commission Festivités

La journée conviviale *Grillades* envisagée en octobre est reportée.

La commission recherche un(e) responsable, Élisabeth LABAT souhaitant passer le relais.

4 – Commission Relations avec le Parc national des Pyrénées

- La mise à jour de la charte du Parc est en cours. Des ateliers devaient être organisés de septembre à novembre 2025 avec les membres intéressés de chaque instance et avec les acteurs partenaires afin d'échanger sur les propositions d'actualisation de la charte. Albert MALABIRADE s'est inscrit à des ateliers mais n'a reçu aucune information depuis.
- 17 juillet 23^e lâcher de bouquetins, réalisé par le Parc national depuis le début du programme il y a 10 ans, deuxième en vallée d'Aure : Hervé LATKOWSKI y a assisté. Un reportage a été publié dans le JT du 20 heures du 19 août sur TF1.
- 16 septembre conseil économique, social et culturel sur la mise à jour du diagnostic territorial de la charte du Parc national. Sylviane FRAYSSE y a assisté. Prochaine séance le 16 décembre.
- La réunion prévue le 17 septembre sur l'avancée des travaux du refuge de Barroude a été repoussée au 16 octobre 2025 : Sylviane FRAYSSE s'y rendra avec Didier DABBADIE
- Une sortie bouquetins avec un garde moniteur devrait avoir lieu en novembre.

5 – Commission Sorties-formation

Des membres de la commission ont effectué le tirage au sort des séjours le 20 juin.

La réunion des encadrants s'est déroulée le vendredi 19 septembre à 14 heures. Voir compte rendu sur le site. Composition de la commission : l'élection a eu lieu selon les nouvelles modalités destinées à favoriser l'arrivée de nouveaux membres. Voir plus haut : II.

La commission se réunira le 17 octobre. Elle attribuera la durée des mandats de chacun et organisera le passage en revue des corrections à apporter aux sorties inscrites au programme n° 250.

6 - Groupe Environnement

Relations avec le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Occitanie

Ce CEN a proposé un nouveau chantier bénévole auxquels des membres des APNP pourraient participer sur la zone humide du camp de Ger le 22 octobre.

Relations avec le CEN 64

À ce jour aucune suite n'a été donnée à la demande d'Albert MALABIRADE de rencontre commune à nos deux structures.

7 – Groupe Flore

Sorties d'initiation

Cinq sorties ont eu lieu entre le 28 mai et le 2 juillet dans des lieux et sur des thèmes très divers. Voir le compte rendu de la réunion du 29 septembre sur le site internet des APNP.

Atlas de la biodiversité communale (ABC) ou intercommunale

2025 était la seconde année de collecte des données sur les trois communes de Lys, Arudy et Sévignacq-Meyracq. Le groupe a effectué trois sorties en début d'été les 13 juin, 26 juin et 11 juillet 2025, puis deux les 5 et 12 septembre afin d'observer les espèces à floraison tardive ainsi que les plantes exotiques envahissantes (PEE). Cet ABC est terminé. Le groupe Flore se consacrera à celui de Bagnères-de-Bigorre en 2026.

Réunion le 29 septembre

La réunion a permis de faire le bilan de l'année 2025 et d'élaborer les projets 2026 : programmation de quatre sorties d'initiation et trois sorties d'inventaire sur la commune de Bagnères-de-Bigorre.

Le groupe envisage l'ouverture au public bagnérais de la sortie d'initiation du 8 avril 2026 et demande au CA de valider cette option ou non. Les membres du CA s'interrogent sur les modalités d'organisation ainsi que sur l'intérêt pour le groupe Flore et l'association en général.

Les expériences passées, avec la Nouvelle République ou la ville de Pau n'ont eu aucune retombée. En conséquence, l'avis des administrateurs est défavorable. La ville de Bagnères serait-elle intéressée pour organiser une telle sortie ?

Recrutement

Le groupe Flore s'inquiète du renouvellement de ses membres. Certains l'ont quitté pour raison d'âge ou d'autres priorités, bien que compétents en botanique. Chaque sortie d'initiation intéresse sept à huit personnes en moyenne, mais elles n'intègrent pas le groupe.

Les participants à la réunion du 29 septembre ont étudié plusieurs pistes à préciser et dont l'efficacité devra être évaluée. Le Conseil d'administration pourra réfléchir à des stratégies pour assurer le renouvellement du groupe Flore dont le rôle est primordial dans les relations de notre association avec le Parc national.

8 – Groupe Gestion numérique

Le site internet

- 1^{re} étude devis Novae avec Novae puis 2^{de} étude avec le Bureau restreint + certains membres du groupe Gestion numérique.

- La carte d'adhérent est désormais téléchargeable sur le site internet des APNP = fin des cartes papier et impression des étiquettes par les permanences.

- Passage de la routine automatique de Novae le 1^{er} octobre pour conversion en "Visiteurs" des 192 adhérents n'ayant pas renouvelé leur cotisation.

Renouvellement du matériel informatique

- Remplacement effectué de l'ordinateur de la secrétaire administrative à Pau, de l'ordinateur et de l'imprimante de la permanence de Tarbes.

- Remplacement des deux écrans hors service à la Cité des Pyrénées.

- Demande de devis d'une imprimante 239 ttc - Achat validé par le Bureau restreint.

Messagerie

- Communication le 4 août aux administrateurs concernés de la fin prochaine des messageries nominatives @apnp.fr.
- Annonce de la prochaine disparition du courriel cr.sorties@apnp.fr lors de la réunion des encadrants du 19 septembre.

Saisie des adhésions (ou ré-adhésions)

60 saisies des bulletins papier du 65 par Josette BAGET et 220 saisies des adhésions via internet par Françoise DALIGAUX et Valérie RAVOIRE pour prêter main forte à la secrétaire administrative.

9 – Groupe Référents

Le 21 septembre un courriel a été envoyé à tous les adhérents : *Devenez acteur de l'inclusion en montagne en accompagnant les déficients visuels*. La sortie organisée le 5 octobre à la pointe de Surgatte, au départ du col du Soulor a réuni des accompagnants référents, un malvoyant et des adhérents souhaitant découvrir concrètement cet accompagnement. Depuis, le groupe compte un nouveau membre.

Tout adhérent est invité à participer, en tant qu'observateur, à une randonnée ouverte aux déficients visuels (ODV) avant de s'engager.

10 – Groupe administratif (intérimaire)

Ce groupe pour lequel se sont portées volontaires Françoise DALIGAUX, Pascale LATKOWSKI, Joëlle LE LAY, Sophie NERBONNE et Valérie RAVOIRE continue son travail.

Bulletin d'adhésion annuelle

Comme chaque année ce bulletin est adapté à l'évolution des textes ou aux choix des APNP. Il reprend les mêmes termes, concernant le questionnaire santé, que ceux définis en avril sur le bulletin du Pass'Randos 2025.

Joëlle LE LAY demande aux administrateurs si ce bulletin leur a posé problème car il a fait l'objet de critiques. La même personne a demandé qu'une réunion soit organisée pour que *cette fiche soit entièrement révisée afin de présenter une image de l'association plus conviviale et moins administrative aux futurs adhérents*. Cette demande ayant été formulée après le début des inscriptions, aucune suite n'a été donnée.

Formulaire sorties découverte

Voir plus haut.

Mémo « À avoir en randonnée »

Son objectif est de fournir à tout adhérent qui le souhaite un support simple sur lequel figureraient les données essentielles concernant sa santé et qui seraient utiles, voire indispensables, aux personnels des secours en cas de perte de connaissance. Des questions restent à approfondir sur le contenu et le format.

VIII – INFORMATIONS

1 – Secrétaire de l'association

La mise en place de la veille administrative par Martine SADOU semble une bonne solution. Cela lui permet de suivre en permanence les demandes des adhérents et de répartir à chaque destinataire pour action les messages qui leur sont destinés. L'expérience se poursuit jusqu'en novembre.

Martine a suivi le 30 septembre une formation sur l'aménagement d'un poste de travail. Une lampe sera achetée prochainement.

2 – Les Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises

L'échange avec nos amis ariégeois s'est déroulé du 9 au 11 septembre. Sept adhérents des APNP étaient présents dont les deux vice-président(e)s. Outre le renforcement des liens entre nos deux associations, ce séjour a permis de visiter le musée de Notre Dame de La Sède, le cloître et la cathédrale de Saint-Lizier ainsi

que le musée des colporteurs de Soueix. Deux conférences ont été données sur les marbres du Couserans ainsi que sur la pierre sèche. Enfin, une randonnée a été proposée en vallée de Massat. Sophie NERBONNE a suggéré plusieurs pistes afin d'approfondir les relations avec ce parc naturel. En 2026, ce sera au tour des APNP de recevoir les Ariégeois. Lors du prochain CA il conviendra de désigner un de ses membres qui suive et coordonne les projets concernant ce séjour.

3 – Fiche Points noirs : alerte animal blessé ou malade

Suite à la demande d'Hervé LATKOWSKI auprès de David ARNAUD, le numéro de permanence 05 62 54 16 79 a été ajouté à la fiche Points noirs afin de pouvoir joindre un agent du Parc.

4 – Thème 2026

Le Parc national des Pyrénées aurait retenu deux thèmes pour l'année 2026 : l'eau (sous toutes ses formes) et la transhumance. Hervé LATKOWSKI enverra un message au directeur adjoint Arnaud DAVID pour avoir confirmation. Selon la réponse, le thème 2026 des APNP pourra être choisi lors du prochain CA.

5 - Formations et représentations des APNP à diverses manifestations

- 25 juin vernissage de l'exposition *Franz Schrader, la montagne sublimée* s'est tenu au Château fort - Musée pyrénéen de Lourdes : Albert MALABIRADE.
- 31 août causerie sur l'histoire du glacier d'Ossoue, organisée par le PNP à Gavarnie : Françoise et Didier DALIGAUX représentaient l'association. Découverte en avant-première des vestiges libérés par le glacier et collectés par l'association Moraine.
- 20 septembre webinaire *Quelles responsabilités pour les dirigeants d'une association* : Joëlle LE LAY, Albert MALABIRADE. Il existe un diaporama avec les principales informations données lors de cette formation.
- Sophie NERBONNE a entamé une formation diplômante composé d'une partie théorique et une partie pratique, menant au certificat de formation à la gestion associative. Elle est dispensée par Profession sports et loisirs (PSL 64) et accessible gratuitement à toutes les personnes intéressées.

6 – Indicateurs de suivi de la vie de l'association

Année 2024-2025 (comparaison avec 2023-2024)

477 adhésions (487 en 2023-2024)

Dont 277 (279) en Nouvelle-Aquitaine, 197 (203) en Occitanie et 3 (5) autres.

Pass'Randos de juin à août 2025

45 (22 en 2024) dont 25 en Nouvelle-Aquitaine, 17 en Occitanie et 3 autres.

Adhésions 2025-2026 au 10 octobre 2025 (comparaison au 11 octobre 2024)

406 adhésions (401 au 11-10-24)

Dont 241 (237) en Nouvelle-Aquitaine, 163 (163) en Occitanie et 2 (1) autres.

Parmi lesquelles 79 (69) nouvelles, dont 57 (46) en Nouvelle-Aquitaine et 32 (23) en Occitanie.

Non renouvellements : 152 (153), dont 94 en Nouvelle-Aquitaine, 56 en Occitanie et 2 autres.

IX – QUESTIONS DIVERSES

Recherche d'une plaque commémorative

Une adhérente des APNP a sollicité un peu avant l'été le soutien des APNP dans sa recherche de la stèle commémorant la disparition, dans le massif du Néouvielle, de trois randonneurs béarnais dont son oncle, emportés par une avalanche en 1976. Une date de sortie est déjà est programmée dans ce but.

Une réflexion est menée pour faire les choses de façon efficace et dans le bon ordre plutôt que de se disperser. Dès que des précisions seront connues concernant une localisation approximative de l'endroit où se trouverait cette stèle, les recherches sur le terrain seront entamées et coordonnées

X – CALENDRIER

- Vendredi 17 octobre : réunion de la commission Sorties-formation
- Mardi 11 novembre : permanences fermées
- Samedi 22 novembre à 15 h : assemblée générale ordinaire
- Lundi 24 novembre à 14 h : conseil d'administration.

XI - MOT DU PRÉSIDENT

Cela doit faire à peu près 60 CA auxquels je participe dont 20 en tant que président. Nous avons mis un certain nombre de choses en place et je suis globalement très satisfait du travail qui a été effectué depuis cinq ans. Si j'en suis satisfait, c'est parce que nous avons fonctionné en équipe. C'est à mon avis la clé des avancées possibles dans un groupe. Chacune et chacun au CA a participé de près ou de loin, de façon plus ou moins active, à des projets ou des actions qui ont permis à l'association d'avancer. Je voudrais féliciter devant le CA trois personnes dont le rôle est essentiel.

Françoise DALIGAUX qui est présente partout où elle doit effectivement être, sans fioritures, de façon naturelle et de façon surtout très efficace. J'ai rarement eu besoin de lui demander quelque chose car elle le faisait déjà. L'aide en particulier lorsque j'étais affaibli par des problèmes de santé m'a touché. C'est elle qui a piloté de main de maître l'association chaque fois que je devais être absent.

La deuxième personne est Joëlle LE LAY car nous avons fonctionné en parfaite complicité. Elle a eu un rôle essentiel dans tout ce qui est des préparations de CA, d'AG, tout ce qui touche les statuts. Chaque fois qu'il y a une faille possible dans un texte, Joëlle la discerne et propose une solution. Nous n'aurions pas progressé sans son travail précis.

La troisième personne est bien sûr Thierry COUMEL car les sorties sont notre cœur d'activités. Nous avons toujours procédé entre nous deux en parfaite confiance et j'espère l'avoir soutenu autant qu'il m'a soulagé dans la gestion et l'organisation des programmes.

Je remercie tout le CA de façon collective car chacun ne peut travailler sans l'aide des autres. Nous sommes tous un maillon de l'association. Bien sûr il y a parfois des tensions au sein même du CA. C'est normal puisque nous sommes un groupe. L'intelligence est de laisser de côté ses ressentis et de ne penser qu'à la raison pour laquelle nous sommes là, faire avancer les APNP, une très belle association de passionnés de montagne et d'espace et de partage.

Je suis triste de quitter le CA car je m'y sens bien. Mais il y a une fin à tout et il faut savoir laisser la place. C'est pourquoi je ne me représenterai pas au CA cette année.

Le prochain conseil d'administration aura lieu le 24 novembre à 14 h à Pau

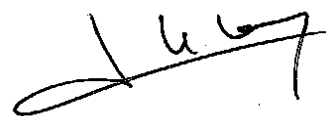
La séance est levée à 18 heures 56.

Le président



Hervé LATKOWSKI

La secrétaire générale



Joëlle LE LAY